

TOPRING

FICHE SIGNALÉTIQUE

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

DATE DE RÉVISION : Décembre 2009
NUMÉRO DE FTSS : 2000

IDENTIFICATION DU PRODUIT : HUILE POUR COMPRESSEUR À VIS

CE PRODUIT N'EST PAS CONTRÔLÉ PAR LE S.I.M.D.U.T.

CENTRE CANADIEN D'URGENCE TRANSPORT : CANUTEC
TÉLÉPHONE À FRAIS VIRÉS (613) 996-6666

INGRÉDIENTS DANGEREUX : Aucun

CLASSIFICATION POUR LE TRANSPORT : Aucune

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES :

ODEUR ET APPARENCE : Liquide jaune, odeur d'hydrocarbure
SEUIL DE L'ODEUR (ppm) : 100
TENSION DE LA VAPEUR (Kpa 20°C) : < 1
TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) : <1
FORMULE MOLECULAIRE -----
MASSE MOLECULAIRE -----
ÉTAT PHYSIQUE Liquide
POINT DE FUSION °C -----
CONCENTRATION À SATURATION -----
SOLUBILITÉ DANS L'EAU À SATURATION -----
GRANULOMETRIE -----
PH -----
DENSITÉ : 0,86
DENSITÉ DE LA VAPEUR (air = 1) : >1
POINT D'ÉBULLITION °C : -----
POINT DE CONGÉLATION °C : -30
COEFFICIENT DE RÉPARTITION eau / huile : Insoluble dans l'eau

RISQUES D'INCENDIE OU EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ : Aucune

MOYENS D'EXTINCTION :	Produits chimiques en poudre, CO ₂ , 6% mousse
POINT D'ÉCLAIR (méthode vase ouvert) :	190°C minimum
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% par volume) :	- - - -
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% par volume) :	- - - -
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION :	>300°C
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :	CO, CO ₂ , SO ₂
CONDITIONS D'EXPLOSIBILITÉ	-----
TECHNIQUES SPÉCIALES	-----
EXPLOSIBILITÉ AUX CHOCS :	Non
EXPLOSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTRO-STATIQUES :	Non

RÉACTIVITÉ :

FTSS 2000

CONDITIONS D'INSTABILITÉ :	Stable
SUBSTANCES AVEC LESQUELLES LE PRODUIT EST INCOMPATIBLE :	Matière oxydantes et comburantes
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ :	Température élevée
POLYMERISATION	-----
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	CO, CO ₂ , SO ₂

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

CONTACT AVEC LA PEAU :	Peut causer la dermatite
ABSORPTION PAR LA PEAU :	Peut causer la dermatite
CONTACT AVEC LES YEUX :	Irritation légère
INHALATION :	Irritation légère des muqueuses de la gorge
INGESTION :	Possède un effet laxatif
EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUE AU PRODUIT	-----
PROPRIÉTÉ IRRITANTE ET CORROSIVE	-----
SENSIBILISATION AU PRODUIT	-----
EFFET DE L'EXPOSITION CHRONIQUE AU PRODUIT :	Pratiquement nul
LIMITE D'EXPOSITION (ppm) :	300
CANCEROGENICITE :	Non
EFFET TOXIQUE SUR LA REPRODUCTION :	Aucune information disponible
TEPATOGENICITE :	Aucune information disponible
MUTAGENICITE :	Aucune information disponible
PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES :	Inconnu

MESURES PRÉVENTIVES :

MATÉRIEL PERSONNEL À UTILISER :	Gants de caoutchouc, lunettes de sécurité
MÉCANISMES TECHNIQUES PARTICULIERS À UTILISER :	Ventilateurs électriques
MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE / DÉVERSEMENT :	Avertir les autorités locales
ÉLIMINATION DES RÉSIDUS :	Avec matières chimiquement inertes et poreuses (absorbants)

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENTS POUR LA MANUTENTION : Entreposer loin de toute source d'inflammation possible
EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE : Dans un endroit sec et bien aéré
RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION : Non régi par la loi sur le transport des matières dangereuses

PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer abondamment les yeux à l'eau
PEAU : Rincer à l'eau
INHALATION : Sortir la personne à l'air frais
INGESTION : **NE PAS FAIRE VOMIR**, appeler immédiatement un médecin
faire avaler des comprimés de charbon activé
CAS D'URGENCE : **Appeler le centre ANTI-POISON du Québec**
No. de téléphone : 1-800-463-5060

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Ne pouvant en aucun cas être tenu responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information, aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée par TOPRING Ltée. La présente fiche signalétique est valable pour trois (3) ans.